

CONFERENCE AUX FILLES DE LA CHARITE
A L'OCCASION DE LA RENOVATION
Maison-Mère, Paris, 25 mars 2022

Sœur Françoise, Père Bernard, mes très chères Sœurs, je suis tellement heureux d'être avec vous aujourd'hui ! Nous n'avons pas eu l'occasion de nous réunir de la sorte depuis un certain temps. J'avais prévu de venir ici trois fois au début de l'année dernière, les 1^{er} janvier, 2 février et 25 mars, mais la pandémie de Covid-19 a bouleversé ces projets. Un autre imprévu m'a empêché de venir à Paris le 2 février de cette année. Maintenant, enfin, je peux passer ce temps avec vous.

Je vous propose d'aborder deux sujets aujourd'hui : 1) la suite de votre Assemblée générale, et 2) quelques branches de la Famille vincentienne. Après avoir terminé mon intervention, j'aimerais vous donner, dans le temps qui reste, l'occasion de poser des questions ou de faire des commentaires.

Comme vous le savez, vous avez eu une merveilleuse Assemblée générale en octobre et novembre derniers. Il y avait un climat très participatif et paisible, qui a permis un dialogue très fructueux qui a abouti à un projet de Document Inter-Assemblées, dont le Conseil général a terminé l'élaboration.

Je sais cependant, par expérience, que, loin des yeux, c'est souvent loin du cœur. Plusieurs mois se sont écoulés depuis la clôture de l'Assemblée et de nombreux autres événements sont intervenus. Il se peut que vous vous souveniez à peine de ces merveilleux jours de novembre. Ce serait dommage que l'on oublie tout l'effort de préparation et de conduite de cette Assemblée. Heureusement, vous recevrez en temps voulu le Document Inter-Assemblées, que vous utiliserez ensuite pour élaborer vos Projets provinciaux et, à partir de ceux-ci, vos Projets communautaires. Ainsi, vous aurez sous les yeux, au cours des six prochaines années, les résultats produits par les membres de l'Assemblée. C'est une grâce que la Compagnie ait mis en place cette excellente dynamique pour s'assurer que les efforts déployés et les décisions prises lors de l'Assemblée générale ne soient pas mis de côté ou négligés.

Permettez-moi simplement de vous encourager à maintenir vivant l'esprit de l'Assemblée. En particulier, je vous demande de continuer à vous concentrer sur les quatre thèmes qui ont marqué, de manière particulière, les échanges qui s'y sont tenus ; c'est-à-dire les droits humains et le développement intégral des plus abandonnés de la société, la sauvegarde de la « maison commune », le « vivre ensemble » en communauté fraternelle et la transmission de la foi et des valeurs chrétiennes aux jeunes générations. Ils sont très importants non seulement pour la Compagnie, mais aussi pour toute l'Eglise et la société en général.

Comme je l'ai noté dans mon allocution d'ouverture à l'Assemblée générale, le premier de ces sujets, les droits humains et le développement intégral des plus abandonnés de la société, touche à l'essence même de votre vocation : le service du Christ dans la personne des pauvres.

Néanmoins, il peut parfois être très décourageant de constater les besoins des pauvres, mais d'être incapables d'y répondre, comme on voudrait le faire. Dans ce cas, vous êtes obligées, tout en continuant à faire tout ce que vous pouvez pour eux, de les remettre entre les mains de Dieu. C'est ce que fit saint Vincent quand il ne put soulager les souffrances des galériens, comme il le voulait. « *Je ne puis que m'affliger beaucoup des souffrances extrêmes des pauvres esclaves et de mon impuissance à leur procurer quelque soulagement ; plaise à Dieu d'en avoir pitié !* »¹

En dépit de votre incapacité, parfois, à soulager les souffrances des plus démunis, vous devez, et vous le faites, continuer à vous efforcer de les aider à trouver une issue à leur situation de pauvreté. Le changement systémique est un outil merveilleux pour y parvenir. En l'utilisant, vous enseignez aux pauvres à s'aider eux-mêmes, à répondre à leurs propres besoins, à savoir où chercher de l'aide. Plus important encore, vous leur enseignez les meilleures façons de défendre leurs droits et de demander justice par rapport à leurs besoins et à leur situation.

La sauvegarde de la « maison commune » est un thème si cher au cœur du Saint-Père que cinq ans après y avoir consacré sa première encyclique, *Laudato si'*, il a proposé une plateforme d'action de sept ans pour aller vers l'écologie intégrale. La sauvegarde de la création relève du Dicastère pour le service du développement humain intégral, mais la plateforme d'action a son propre site Web (<https://laudatosiactionplatform.org/>), qui offre des ressources aux communautés et aux individus pour participer à l'écologie intégrale.

Comme nous le savons tous, les problèmes ne manquent pas sur notre planète. En plus du changement climatique, on peut citer la guerre, la pauvreté, le racisme, l'inégalité, l'injustice et bien d'autres. Il serait difficile de désigner l'un d'entre eux comme le problème le plus critique. Cependant, il a été dit que le changement climatique est le plus critique, car il affecte toutes les créatures vivantes et, si les mesures suffisantes ne sont pas prises, et à l'échelle mondiale, au cours de cette décennie, nous pourrions atteindre un point de non-retour. C'est pourquoi la sauvegarde de la maison commune et l'écologie intégrale doivent être abordées ici et maintenant. N'oublions pas non plus que le changement climatique affecte davantage nos frères et sœurs pauvres et vulnérables que ceux qui sont aisés. En tant que servantes des pauvres, vous voulez donc sûrement prendre soin de la maison commune, car, ce faisant, vous prenez également soin des plus démunis de la société.

Les membres de l'Assemblée générale ont également travaillé le thème du « vivre ensemble » en communauté fraternelle. Nous sommes tous conscients du défi que cela peut représenter. On dit que vous pouvez choisir vos amis, mais pas vos proches. Nous qui vivons en communauté ne pouvons pas non plus choisir nos confrères ou compagnes. Ainsi, nous pouvons nous retrouver avec un mélange de personnalités et de cultures dans une maison donnée. Chaque fois qu'une nouvelle personne arrive dans cette maison ou la quitte, la situation change. Il faut du temps pour établir des relations et devenir une communauté unie. Sainte

¹ Coste VII, 506-507 ; L. 2819 à Jean Le Vacher, Consul à Tunis, 18 avril 1659.

Louise et saint Vincent avaient une proposition pour rendre cela possible. Lors d'une séance de Conseil en 1647, sainte Louise a demandé à saint Vincent :

« Mon Père, il y a à cette heure quelque chose à dire sur la manière d'agir de nos Sœurs entre elles. Votre charité ne trouverait-elle point à propos que tous les jours elles prissent quelque temps ensemble, d'une demi-heure ou environ, pour se rapporter les choses qu'elles auront faites, les difficultés qu'elles auront rencontrées, et aviser ensemble de ce qu'elles auront à faire ? »

Il a répondu :

« O mon Dieu ! ... il faut cela : grande communication l'une à l'autre, s'entre-dire tout. Il n'y a rien de plus nécessaire. Cela lie les cœurs, et Dieu bénit le conseil que l'on prend ; de sorte que les affaires en vont mieux. Tous les jours, à la récréation, vous pouvez dire : « Ma sœur, qu'avez-vous rencontré ? Aujourd'hui, telle chose m'est arrivée, que vous en semble ? » Cela fait une si douce conversation que vous ne le sauriez croire. Au contraire, quand on fait son fait à part, sans en rien dire, cela est insupportable... De sorte, ma fille, qu'il faut cela, qu'il ne se passe rien, qu'il ne se fasse rien, et qu'il ne se dise rien que vous ne le sachiez l'une et l'autre. Il faut avoir cette mutualité »².

De son côté, Louise avait également une suggestion qui pourrait aider à promouvoir l'harmonie dans une communauté. En 1652, le premier groupe de Sœurs s'établit en Pologne. Trois ans plus tard, trois autres ont été envoyées pour les rejoindre. Louise a rappelé au premier groupe :

« Mes chères Sœurs, vous m'avez toujours mandé que vous n'étiez qu'un cœur en vos trois personnes ; au nom de la Très Sainte Trinité que vous avez honorée et devez honorer, je vous prie de l'élargir et que nos trois Sœurs entrent dans cette cordiale union, de telle sorte qu'il ne paraisse point les trois premières et trois dernières. Je vous assure qu'elles vont en cette disposition dans un esprit de purement plaire à Dieu ; toutes, sans attachement à leur intérêt, non pas même de propre satisfaction, non plus que vous, mes chères Sœurs. Ce n'est pas que la nature ne fournisse quelquefois, même aux plus parfaits, des occasions de combattre, mais vous savez que c'est l'épreuve de la fidélité des âmes qui veulent toutes être à Dieu. Ne vous en étonnez donc pas, mes chères Sœurs, c'est alors que nos esprits se doivent plus généreusement élever, pour, malgré la nature, faire des pratiques de haute vertu par des humiliations sur le champ, des adoucissements de cœur, et donner des marques que l'on veut être véritablement chrétienne ; honorant Jésus-Christ par la pratique des vertus que sa sainte humanité nous a enseignée lui-même.

² Coste XIII, 641-642, Conseil du 20 juin 1647.

Voulez-vous bien, mes chères Sœurs, que je vous prie d'une chose qui me semble nécessaire ? C'est que vous ne parliez jamais ensemble polonais sans faire entendre à nos Sœurs ce que vous dites ; cela leur aidera à apprendre plus tôt la langue et empêchera d'autres inconvénients qui pourraient arriver si vous faisiez autrement »³.

Celles d'entre vous qui vivent ici à la Maison-Mère ou dans un autre lieu de mission à l'étranger feraient bien de suivre les conseils de Louise sur l'utilisation d'une autre langue. Cependant, pour la majorité des Filles de la Charité, l'utilisation de langues différentes n'existe pas. Néanmoins, sainte Louise souhaiterait sûrement que vous élargissiez sa réflexion à d'autres circonstances, comme l'adaptation aux humeurs, aux exigences, aux habitudes d'une compagne, etc. Il nous faut parfois faire des efforts héroïques pour « vivre ensemble » sereinement. Cela demande beaucoup de patience, d'humilité et de charité.

Le quatrième thème qui a fait l'objet de beaucoup de débat à l'Assemblée générale a été la transmission de la foi et des valeurs chrétiennes aux jeunes générations. Nous savons bien que, depuis le pontificat de saint Jean-Paul II, l'Eglise a fait des pas considérables pour rejoindre les jeunes. Les Journées Mondiales de la Jeunesse biennales en témoignent. Bien que celles-ci aient lieu au niveau universel tous les deux ans, les pays sont encouragés à organiser leur propre rassemblement de ce type dans les années intermédiaires. Je suis sûr que certaines d'entre vous ont accompagné des groupes de jeunes à ces événements et savent à quel point ils suscitent l'énergie et l'enthousiasme des participants.

Néanmoins, aussi agréables et enrichissantes que soient les Journées Mondiales de la Jeunesse, les jeunes ont besoin d'un accompagnement plus soutenu pour grandir dans la foi. Ils ont besoin de moments réguliers de prière, y compris des temps de silence devant le Saint-Sacrement, la *lectio divina*, la prière commune de la Liturgie des Heures ou du chapelet, et une participation fréquente à l'Eucharistie et au Sacrement de la Réconciliation. Ces pratiques peuvent être naturelles pour ceux qui sont issus d'une famille avec une forte tradition religieuse. Cependant, beaucoup d'autres sont « seuls » lorsqu'il s'agit de prière et de liturgie. Par conséquent, ils dépendent de personnes comme vous pour les diriger et les guider.

Celles parmi vous qui sont impliquées dans le service direct des jeunes, en particulier les enseignantes, ont de nombreuses occasions d'être présentes auprès d'eux, de répondre à leurs questions et de les inciter à vivre leur foi au service des autres. Celles qui ont peu ou pas de contact avec les jeunes doivent faire des efforts pour les rejoindre. Heureusement, notre Famille vincentienne compte plusieurs merveilleuses associations qui peuvent aider à cet égard.

Cela m'amène à mon deuxième point d'attention, concernant la Famille vincentienne. Comme beaucoup d'entre vous le savent, j'en suis sûr, le Supérieur général est le Directeur général de

³ Écrits spirituels de Louise de Marillac, p. 476-477; lettre 447 aux sœurs Marguerite, Madeleine et Françoise, Varsovie, 19 août 1655.

trois des branches laïques : l'Association de la Médaille Miraculeuse (AMM), la Jeunesse Mariale Vincentienne (JMV) et les Missionnaires Laïcs Vincentiens (MISEVI).

L'Association de la Médaille Miraculeuse compte des milliers, voire des millions de membres à travers le monde. Elle se centre sur la prière et la promotion de la dévotion à Notre-Dame à travers la Médaille Miraculeuse. C'est une association publique de fidèles, composée de laïcs, de membres du clergé et de membres d'instituts de vie consacrée et de sociétés de vie apostolique, qui portent la Médaille Miraculeuse et l'honorent d'une vie chrétienne et missionnaire, chaque membre selon son état de vie. Ensemble, ils cherchent à favoriser une vie meilleure en communion avec les autres et accomplissent des activités apostoliques tout en diffusant le message de la Sainte Vierge à Sainte Catherine Labouré en 1830. Tout le monde peut faire partie de cette Association. Il s'agit avant tout d'une association de prière, mais l'aide ou le service aux plus démunis est également encouragé.

Tout comme l'Association de la Médaille Miraculeuse, la Jeunesse Mariale Vincentienne est née des apparitions à Sainte Catherine Labouré ici, à la rue du Bac, en 1830. Elle s'appelait initialement les « Enfants de Marie » et, bien sûr, elle conserve l'aspect marial. Les membres sont des jeunes. L'association cherche à les former à une foi solide, à la suite de Jésus-Christ ; vivre et prier comme Marie dans la simplicité et l'humilité en assumant la spiritualité du Magnificat ; favoriser, animer et maintenir l'esprit missionnaire ; les préparer individuellement et collectivement à collaborer dans l'Eglise et la société avec d'autres agents pastoraux.

Les membres de la JMV réalisent différentes activités apostoliques avec leurs propres groupes et en coordination avec les paroisses ou d'autres branches de la Famille vincentienne. Parmi ceux-ci figurent :

- a) Le service socio-caritatif : la collaboration et le soutien dans le travail social des Filles de la Charité, les visites à domicile régulières aux malades et aux pauvres, le service dans les zones marginalisées et rurales auprès des groupes défavorisés (enfants, jeunes ayant des problèmes d'adaptation, femmes, migrants, etc.).
- b) L'évangélisation : le soutien de la catéchèse paroissiale (enfants, jeunes et adultes), des activités d'évangélisation des jeunes (ateliers, rassemblements, etc.), le soutien aux missions populaires organisées par la Congrégation de la Mission.

Comme on le voit, cette association est excellente pour engager les jeunes dans la foi et le service. Elle compte des milliers de membres dans environ la moitié des pays du monde et dispose de statuts nationaux dans bon nombre d'entre eux. Le siège de son Secrétariat international vient de déménager de Madrid à Manille. Dans ces deux villes, elle a pu compter sur le soutien et l'assistance des Filles de la Charité et des membres de la Congrégation de la Mission.

Les Missionnaires Laïcs Vincentiens sont d'origine plus récente. Ils répondent à l'appel de Vatican II qui nous rappelle que, par notre baptême, nous sommes tous appelés à la sainteté et à la mission. Issus principalement de la Jeunesse Mariale Vincentienne, au début, leur objectif principal était la mission Ad Gentes. Maintenant, cependant, MISEVI embrasse à la fois les

missions locales et étrangères. Cette association se développe, mais reste beaucoup plus petite que les deux précédemment citées.

Des centaines de membres de MISEVI travaillent dans des missions de courte ou de longue durée. Certains vont partout à travers le monde et d'autres partagent l'Évangile dans leur pays d'origine. Ils sont impliqués dans des activités telles que : des programmes d'évangélisation, d'enseignement et d'alphabétisation, des projets pour les réfugiés et les sans-abri, pour les personnes porteuses de handicaps physiques ou mentaux, des soins de santé, programmes spéciaux d'alphabétisation et de promotion des femmes, centres d'écoute pour les victimes de l'alcool et de la violence, la garde d'enfants, la pastorale des jeunes dans les diocèses au sein de l'Église locale, la formation de groupes pastoraux, des visites de prisons, etc.

J'évoque ces trois associations car je voudrais vous encourager à les promouvoir et à les soutenir. Une Fille de la Charité du Conseil général est membre du Conseil international de chacune de ces associations. Au niveau national, les Filles de la Charité servent en tant qu'assesseuses auprès des Conseils nationaux de chaque association et de nombreuses Sœurs travaillent avec les membres au niveau local. Parce que chacune, directement ou indirectement, est née des apparitions de Notre-Dame à Sainte Catherine, il est naturel que vous les promouviez et les souteniez.

Par conséquent, je vous demande de continuer à développer ces trois associations aux niveaux provincial et local dans vos pays respectifs. Si, toutefois, une, deux, voire aucune des trois n'est présente dans votre région, alors je vous demande de faire des efforts pour les établir. Toutes les associations ont des sites Web internationaux, où vous pouvez trouver des informations sur la façon de procéder. N'hésitez pas à travailler en collaboration avec nos confrères. Je les ai souvent encouragés eux aussi à développer et soutenir ces trois associations.

Je voudrais également mentionner deux autres associations, qui sont des membres importants de notre grande Famille vincentienne, c'est-à-dire, l'Association Internationale des Charités (AIC) et la Société de Saint-Vincent-de-Paul (SSVP). Comme vous le savez, l'AIC est le membre le plus ancien de notre Famille vincentienne, même plus ancien que la Congrégation de la Mission et la Compagnie des Filles de la Charité. Dans de nombreux pays, les Filles de la Charité travaillent en étroite collaboration avec les deux associations, servant souvent d'assesseuses au sein de leurs conseils locaux ou nationaux. Je suis très reconnaissant de cette collaboration et vous exhorte à continuer à la favoriser.

Si vous avez des difficultés ou des questions concernant la promotion et le soutien de l'AMM, de la JMV et des MISEVI, vous pouvez vous adresser directement à moi en tant que Directeur général. S'il y a des situations financières ou autres, qui rendent difficile l'établissement de l'une ou l'autre de ces associations, nous ferons de notre mieux pour vous aider. Je souhaite vivement voir ces associations s'implanter et se développer dans des pays ou des régions où elles ne se trouvent pas actuellement. Je compte sur chacune de vous, dans la mesure du possible, pour m'aider dans cette tâche.

Les trois associations peuvent servir à renforcer les jeunes dans leur foi, leur enseigner la valeur du service des autres et les aider à devenir des membres engagés de l’Eglise catholique, en promouvant ces valeurs dans un monde qui en a tant besoin. Nous savons que beaucoup de jeunes sont idéalistes. Ils cherchent à vivre plus simplement, en évitant les écueils de notre société de consommation, en prenant soin de toute la création et en aidant les pauvres. En leur tendant la main, vous pouvez leur montrer comment atteindre ces objectifs et promouvoir ainsi un ordre social plus juste et pacifique.

Enfin, sur une note plus personnelle, je vous demande de porter notre prochaine Assemblée générale dans votre prière. Comme vous le savez peut-être, elle se tiendra du 27 juin au 15 juillet à Rome. La Commission de préparation a beaucoup travaillé pour s’assurer que tout soit en place pour le bon déroulement de cet événement important. Bien sûr, il reste quelques détails de dernière minute à régler. Cependant, à ce stade, nous comptons surtout sur l’inspiration du Saint Esprit pendant les débats, c’est pourquoi je demande l’aide de votre prière.

Tomaž Mavrič, CM
Supérieur général